



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 15 octobre 2020

### **RN109 – JUVIGNAC**

#### **Restrictions de circulation du lundi 19 au mercredi 21 octobre 2020 (chantier en continu)**

En raison des opérations de réfection de chaussée la **DIR Massif Central** informe de la mise en place d'une mesure de gestion de trafic consistant en la fermeture de la RN109 du PR 9+290 au PR 10+120 dans le sens Montpellier vers Clermont – Ferrand ainsi que des bretelles :

- d'entrée de l'échangeur 63 (Courpouiran) dans le sens Montpellier vers Clermont – Ferrand et
- de sortie de l'échangeur 62 (Bel Air) dans le sens Clermont – Ferrand vers Montpellier.

La circulation de tous les véhicules légers et des véhicules affectés au transport de voyageurs (bus) sera déviée selon les itinéraires suivants en fonction des gabarits :

#### • Pour les véhicules de hauteur inférieure à 4,20m :

Sortie obligatoire par l'échangeur 63 puis D5E14 échangeur 62 (Bel Air).

Pour entrer par l'échangeur 63 (Coupouiran) :  
Déviation par D5E14 puis D5E5 et échangeur 62 (Bel Air).

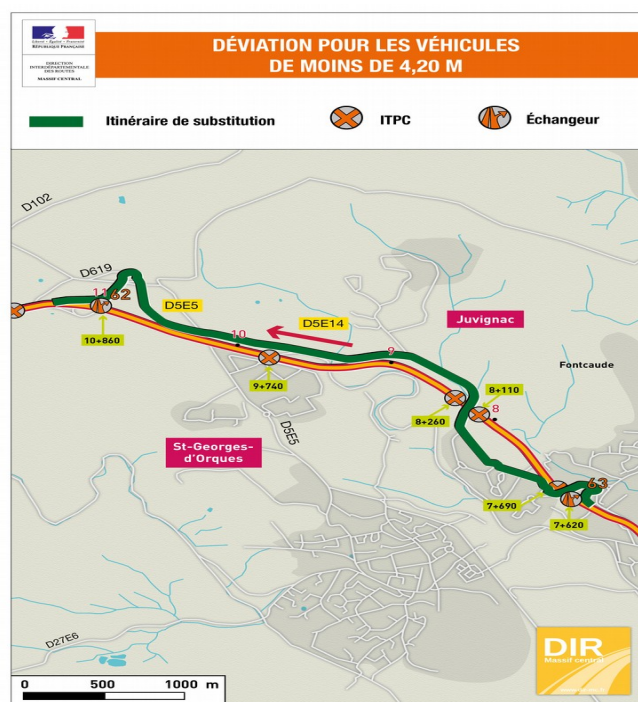
#### **Direction interdépartementale des Routes Massif central**

Contact presse : Sophie CAYLA

Tél. : 04 73 29 79 60

Mél. : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

Bureau de la communication  
et de la qualité de l'information



60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

• **Pour les véhicules de hauteur supérieure à 4,20m :**

Depuis l'échangeur 65 (PR 4 RN109 – Willy Brandt) suivre direction A9 par RD 132 puis A9 Béziers par l'échangeur 32.

Pour entrer par l'échangeur 63 (Coupouiran) :

Suivre l'Allée de l'Europe puis l'Avenue de la Liberté et depuis l'échangeur 65 (PR 4 RN109 – Willy Brandt) suivre direction A9 par RD 132 puis A9 Béziers par l'échangeur 32.



Les transports exceptionnels de 2ème et 3ème catégorie seront interdits à la circulation sur l'itinéraire de déviation pendant toute la durée du chantier.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- <http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr>

- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)